



TRANSPARENCE 2022

Cette page a pour objectif de vous fournir les informations précisées, d'une part, à l'article 6 des Décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises (**points I à V** ci-dessous) et, d'autre part, à l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois (**point VI** ci-dessous).

SOMMAIRE

- I. Compétences, organisation et fonctionnement de Brussels Expo**
- II. Subventions**
- III. Etudes**
- IV. Marchés publics**
- V. Appel à candidats**
- VI. Rapport annuel relatif aux rémunérations et avantages des mandataires publics**

I. Compétences, organisation et fonctionnement de Brussels Expo

Compétences de Brussels Expo

Brussels Expo a pour mission de favoriser et de développer un pôle de rencontres et d'échanges en vue de la promotion des activités économiques, commerciales et industrielles, scientifiques, culturelles ou de loisirs notamment à travers le territoire et les divers bâtiments qui lui ont été concédés par la Ville de Bruxelles. A cette fin, Brussels Expo est amenée à réaliser toutes les activités utiles ou nécessaires, notamment toutes prestations de services se rattachant directement ou indirectement à l'organisation de foires & salons, congrès, colloques, expositions, concerts, festivals et autres évènements.

Ses missions comprennent donc notamment la gestion des biens et la prestation des services liés aux Palais d'exposition, en ce compris le Palais 12 (salle de spectacles), à la salle dénommée « La Madeleine » et aux divers évènements qui y sont organisés.



Plus concrètement, Brussels Expo est donc active dans :

- 3 secteurs d'activités : Foires et Salons, Entertainment et MICE (Meetings, Incentives, Conferences & Exhibitions)
- 2 métiers : Venue Management et l'Organisation
- 3 lieux : Palais d'exposition de Bruxelles (en ce compris le Palais 12), La Madeleine

Organisation et fonctionnement

Pour être membre de Brussels Expo, il faut faire partie du Conseil Communal de la Ville de Bruxelles et être mandaté par celui-ci ou être spécialement autorisé par le Conseil Communal sur la base d'une compétence spéciale qui est déterminante pour son choix. Le bourgmestre de la Ville de Bruxelles est membre de plein droit de Brussels Expo.

Brussels Expo est administrée par un conseil d'administration, nommées par l'assemblée générale sur une liste de candidats présentés par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles ou par le conseil d'administration de l'association, et ceci pour une durée renouvelable de six années. Les administrateurs nommés sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles constitueront la majorité des administrateurs de l'association.

II. Subventions

Brussels Expo n'a pas accordé de subventions en 2022.

III. Etudes

Aucune étude n'a été réalisée pour le compte de Brussels Expo en 2022.

IV. Marchés publics

Brussels Expo n'a pas conclu de marchés publics en qualité d'adjudicateur en 2022.

V. Appel à candidats

Veillez consulter nos offres d'emploi sur le site : [JOBS](#)



VI. Rapport annuel relatif aux rémunérations et avantages des mandataires publics – 2022

Rémunérations et avantages des mandataires publics pour l'année 2022

Nom	Date du début du mandat CA	Date de la fin du mandat CA	Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total Présences CA et AG	Total jetons de présences CA (B)	Total présences réunions préparatoires	Total jetons réunions préparatoires (B)	Avantages de toute nature (C)	Frais de représentation (D)	Outils de travail	SOUS-TOTAL (A+B+C+D)	Réductions opérées 1 (E)	TOTAL (D+E)
AMRANI Mustapha	25/09/2019	25/09/2025	0 €	0	0 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
CLOSE Philippe	25/09/2019	25/09/2025	0 €	10	0 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
de SCHAETZEN Didrik	25/09/2019	25/09/2025	0 €	8	840 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	840 €	0 €	0 €
DELFORGE Gilles	25/09/2019	25/09/2025	0 €	9	960 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	960 €	0 €	0 €
DELFORGE Denis	25/09/2019	25/09/2025	0 €	11	0 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
DERMINE Alexandre	25/09/2019	25/09/2025	0 €	11	3.000 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	3.000 €	0 €	0 €
DESCHEEMAEKER An	25/09/2019	25/09/2025	0 €	10	1.080 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	1.080 €	0 €	0 €
DIALLO Cellou Satina	25/09/2019	25/09/2025	0 €	4	360 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	360 €	0 €	0 €
DINEUR Henri	25/09/2019	14/01/2022	0 €	0	0 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
LUKA Emin	25/09/2019	25/09/2025	0 €	11	0 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
MUTYEBELE Lydia	25/09/2019	25/09/2025	0 €	9	960 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	960 €	0 €	0 €
RENAVILLE Benjamin	25/09/2019	25/10/2022	0 €	7	1.800 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	1.800 €	0 €	0 €
STRALE Mathieu	25/09/2019	25/09/2025	0 €	1	0 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
WAUTERS Didier	25/09/2019	25/09/2025	0 €	10	1.080 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	1.080 €	0 €	0 €
WILLOCX Olivier	25/09/2019	25/09/2025	0 €	10	0 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
			0 €		10.080 €		0 €	0 €	0 €	0 €	10.080 €	0 €	0 €